

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

Je soussigné, Claude Sylvain, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

Claude Sylvain, maire

Sylvie Champagne, directrice générale et
secrétaire-trésorière.

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON COMTÉ DE JOHNSON

Lundi, le 12 décembre 2011 sous la présidence du maire, Monsieur Claude Sylvain, séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue au lieu habituel. La réunion débute à 19h00.

Sont présents Madame la conseillère : Manon Jolin
Messieurs les conseillers : Gérard Messier
Adam Rousseau
Yvon Larochelle
Michel Frappier
Yves Jolin

Ainsi que la directrice générale
et secrétaire-trésorière : Sylvie Champagne

Il n'y a aucune personne présente à cette séance.

*** Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

*** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Claude Sylvain, souhaite la bienvenue à tous.

*** **RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

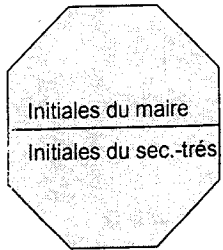
La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session et mot de bienvenue du maire;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption de l'avis de convocation;
- 4.0 Bris conduite égout – station 1 ;
- 5.0 Période de questions (15 minutes);
- 6.0 Levée de la séance;

353-12.2011 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;



Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

ET QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTION : 6 POUR

354-12.2011 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation avant ce jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que l'avis de convocation soit adopté.

ADOPTION : 6 POUR

355-12.2011 BRIS CONDUITE D'ÉGOUT – STATION 1

CONSIDÉRANT QU'à la demande du maire, Monsieur Claude Sylvain, les membres du conseil municipal ont été réunis le 07 décembre 2011 afin que ce dernier les informe du bris majeur de la conduite d'égout à la station de pompage numéro 1 ;

CONSIDÉRANT les termes de l'article 937 du code municipal décrétant des pouvoirs d'urgence au maire ;

CONSIDÉRANT QUE des travaux ont été effectués les 08 et 09 décembre 2011 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'entériner les actes et tous contrats passés par le maire dans le cadre de son pouvoir de mesures d'urgence suite aux réparations urgentes et nécessaires effectuées lors du bris de la conduite d'égout à la station de pompage numéro 1;

ET QU'un rapport détaillant les coûts soit déposé à une prochaine séance du conseil.

ADOPTION : 6 POUR

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'intervient.

356-12.2011 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h05.

ADOPTION : 6 POUR

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Claude Sylvain, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

Initiales du maire
Initiales du sec.-trés

***Procès-verbal du conseil de la
Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

Claude Sylvain, maire

Sylvie Champagne, directrice générale
secrétaire-trésorière